

Compte rendu du conseil d'école du mardi 18 février 2014

Présents

Parents : Mme Micheli- Mme Vendra - Mme Meret - Mme Morello-Mme Bertini

Enseignants : Mme Poézévara -Mme Compte- Mme Libeau -Mme Lhotellier-Slackoff-Mme Perron,-

Mme Leite-Mme Laussedat, Mme. Mure-Ravaud.

Les représentants de la mairie Mme Durand, - Mme Pierre- Mme Correia Sandra-Mr Arnaud

Mr Gaillard (DDEN)

Excusés: Mme Pajak, Mme Delhass, Mme Revel-Goyet-Mme Holden, Mme Issarny, Mme Vallee, Mme Capani, Mr

Costa, Mme Guillaud (parents)

Mme Langlais (Inspectrice de l'éducation Nationale)

Mr Colané(maire de Sassenage),

Mr Benharougha

Travaux

Budget : Le budget sera voté après les élections soit début avril. Les travaux seront décidés par la nouvelle municipalité.

Toutefois des demandes ont été faites:

- Les rideaux occultants pour le dortoir/salle de jeux seraient installés au mieux pour la prochaine rentrée.
- L'éclairage à l'entrée de l'école

Les chantiers jeunes vont être reconduits : la façade côté élémentaire et les cuisines vont être repeintes.

La peinture des classes de l'étage n'est pas prévue pour cette année au profit de la refecton de la cantine.

L'agrandissement de la cantine débutera au mois de mai pour se poursuivre pendant les grandes vacances. Le réfectoire sera agrandi d'une cinquantaine de m2 et sera opérationnel pour la rentrée 2014/2015.

Le mur mitoyen appartenant à la co-propriété est en mauvais état. Il est demandé de voir avec la résidence l'autorisation de peindre dessus. L'équipe souhaite faire des demandes de réaménagement de la cour : abris à vélo, ré- engazonnement, marquages au sol...

Organisation générale de l'école

A ce jour, les effectifs prévus pour la rentrée 2014/2015 sont :
(66 GS vont partir au CP)

67 GS

78MS

44 PS (23 PS inscrits et 21 pré-inscrits en mairie).

Organisation de la semaine scolaire :

Les nouveaux rythmes scolaires ont été validés par la Directrice Académique.

8h30-11h30 (L-M-M-J-V) et 13h30-15h45 (L-M-J-V)

Il n'y aura pas de service de cantine le mercredi. Il y aura 2 possibilités: une garderie mise en place de 11h30 à 12h30 ou possibilité d'apporter un repas froid pour les enfants qui vont au centre de loisirs ensuite.

Parking des enseignants : il manque toujours des places pour stationner les véhicules. Il est demandé, pour le personnel travaillant sur le groupe scolaire Les Pies, de banaliser quelques places sur le parking du gymnase. La Mairie va se renseigner.

Propreté des enfants: L'équipe enseignante soulève le problème récurrent des enfants qui ne sont pas propres et qui sont changés de fait, plusieurs fois par jour.

Le conseil d'école propose un avenant au règlement de l'école maternelle Les Pies mentionnant qu'un enfant qui n'est pas propre ne sera plus accueilli à l'école jusqu'à ce que la propreté soit acquise. Un cahier de change sera tenu de manière régulière. La décision sera prise en conseil de maître et précédé d'un entretien avec la famille.

Le conseil d'école vote à l'unanimité l'avenant au règlement de l'école.

Cantine :

Les parents d'élèves souhaitent remercier l'implication de la nouvelle équipe du périscolaire. Les enfants sont beaucoup plus calmes et moins bruyants.

Tout le monde souhaite remercier le travail effectué par Sandra.

Le nouveau mobilier est beaucoup moins bruyant, très apprécié et vite repéré par les enfants.

Sorties scolaires : Organisation des sorties sur l'année.

La directrice informe le conseil d'école que toutes les sorties scolaires (ludothèque, médiathèque, piscine...) pour la classe de Maelle Perron ne sont pas autorisées pour des raisons de sécurité. La décision a été prise en conseil des maîtres et Mme Langlais inspectrice de l'Education Nationale en a été informée.

Agrément piscine : à ce jour, l'agrément piscine est valable à vie. Les parents d'élèves souhaitent demander au conseiller pédagogique de circonscription d'organiser des recyclages (tous les 3 ans par exemple), qui valideraient l'aptitude de la personne à toujours détenir son agrément.

Fêtes

Fête de Noël : L'association de parents informe le conseil d'école du bilan des bénéfices des actions du premier trimestre soit :
- vente des chocolats Initiatives Saveurs : 511 euros.
- vente des crêpes : 256 euros.

Une partie de ce bénéfice sera reversée à l'école, l'autre partie sera utilisée par l'association pour organiser la kermesse de fin d'année.
Soirées chants de Noël :

Les parents remercient les enseignantes pour ces soirées.

Des parents font part de leurs déceptions lors de la soirée du mardi à 2 niveaux : 1/ les locaux (manque de visibilité)

2/ des chants « trop simples » pour des enfants de moyenne et grande section.

L'équipe enseignante a bien conscience du problème posé pour les locaux. A l'heure actuelle, aucune autre salle n'était capable d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants et leurs parents pour ce spectacle.

L'équipe enseignante souhaite signaler que les projets menés ne sont pas forcément réalisés chaque année par toutes les classes. Chaque classe ou groupe de classes a son projet.

En aucun cas, il ne s'agit d'organiser des spectacles par habitude. Le travail présenté par les classes est l'aboutissement d'un travail pédagogique mené par les enfants et peut être présenté ou non de façons diverses et variées.

Fête de printemps : Les enseignantes souhaitent maintenir une journée

déguisée le mercredi 23 avril, au niveau de l'école. Des informations dans le cahier de liaison présenteront le déroulement de cette journée.

Fête du Théâtre en Rond

Le théâtre en Rond a été retenu.

Si un spectacle doit avoir lieu, les classes concernées en seront informées. Kermesse :

Elle aura lieu vendredi 20 juin après les classes.

Réflexion en cours sur un avancement de l'horaire à 17h30.

Les enseignantes seront certainement sollicitées comme l'an dernier pour jouer à nouveau le rôle d'intermédiaire entre les parents d'élèves et l'association pour vendre tickets de repas, tickets de jeu, et en sus tickets de tombola (poste majeur de bénéfices de la kermesse l'an dernier).

Questions diverses

Salle de réunion : en cas d'indisponibilité de la salle polyvalente de l'école élémentaire, est-il possible, exceptionnellement, de se réunir dans les locaux de l'école maternelle ? La mairie ne s'oppose pas à cette idée à condition que cela soit organisé, prévu et qu'une convention soit signée.

Association « Les Pies qui chantent » :

Information : passation du bureau de l'association les Pies qui Chantent.

Nouveau président : M. Johan Le Merlus

Nouvelle secrétaire : Mme Sophie Ballanza

Nouvelle trésorière : Mme Gwladys Vallée

Photos de classes : Elles auront lieu prochainement.

Pegasus : l'opération Pegasus (*Des torchons ou tabliers avec les bonshommes dessinés par tous les enfants de l'école*) sera reproduite.

L'équipe enseignante

Le comité de parents